



Gaza 50 ans d'occupation 10 ans de blocus ça suffit !

A moins de 3 000 km de Marseille, à l'autre bout de la Méditerranée, près de 2 millions de personnes vivent isolées du monde, empêchées de sortir pour étudier, se soigner, visiter leur famille, etc.

La Bande de Gaza est soumise à un blocus total exercé par Israël depuis août 2007, blocus aggravé par la fermeture de la frontière sud par l'Égypte.

Quatre agressions israéliennes

- 2006 offensive terrestre « pluie d'été » 400 palestiniens tués
- 2008-2009 : « plomb durci » 1444 palestiniens 13 israéliens
- 2012 : « pilier de défense » 177 palestiniens, 6 israéliens
- 2014 « Bordure protectrice » 2200 palestiniens 73 israéliens

Le 8 juillet 2014, une nouvelle attaque israélienne débutait par des bombardements qui ont fait 240 morts dès le premier jour. Fin août, après cette agression contre une population enfermée dans un territoire de 40 km de long et 10 de large, on dénombrait plus de 2 200 morts.

Dans la nuit du 26 au 27 juin 2017 alors que s'annonçait dans le monde entier des manifestations de soutien aux Palestiniens de Gaza trois ans après l'attaque de juillet – août 2014, l'armée israélienne a bombardé à six reprises la Bande de Gaza.

La situation est d'autant plus inquiétante qu'elle suit la décision israélienne de couper aux Gazaouis l'approvisionnement en électricité, en ne leur autorisant que deux heures d'électricité par jour. Ces coupures perturbent gravement l'approvisionnement en eau et mettent en cause la possibilité même de soins médicaux.

Un rapport de la Banque Mondiale indique que la situation sera invivable si le blocus n'est pas levé. Quasiment toute l'eau disponible est inconsommable. Depuis 10 ans la communauté internationale assiste sans réagir à la mort à petit feu de toute une population.

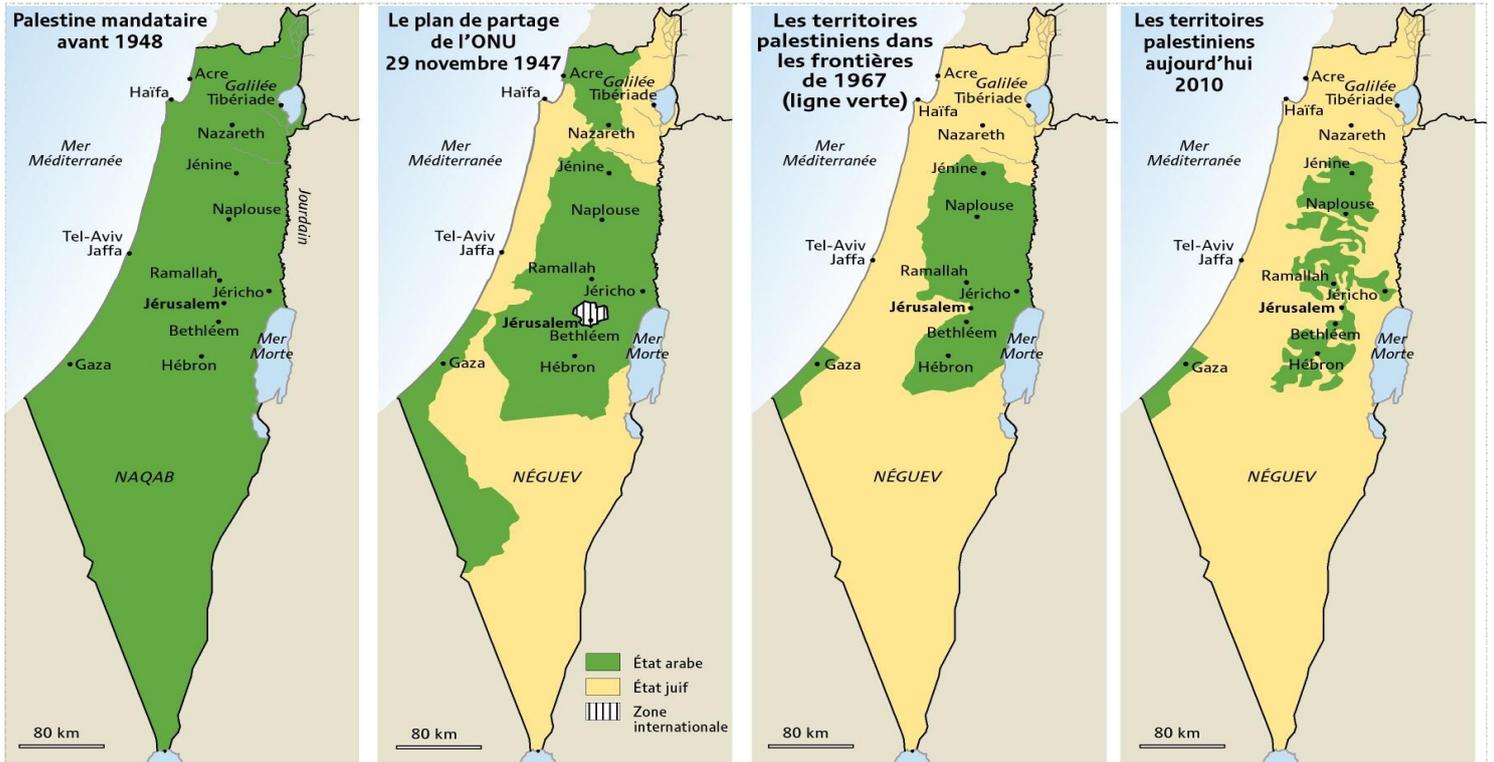
Malgré leur dynamisme, leur éducation, leur volonté et leur inventivité les Gazaouis n'en peuvent plus de ne pas pouvoir reconstruire leurs maisons, de ne pas pouvoir se soigner, de ne pas pouvoir travailler, pêcher, cultiver leurs terres, de ne pas pouvoir se distraire.

Cela fait 50 ans que la Bande de Gaza est sous contrôle total de l'occupation israélienne, 20 ans qu'Israël détruit son économie, 10 ans qu'elle pousse ses habitants au désespoir par un blocus total, la rendant totalement dépendante des fournitures israéliennes... qu'ils doivent payer au prix fort.

Les organisations signataires condamnent avec fermeté le cynisme meurtrier du gouvernement israélien qui agit une fois encore dans la plus parfaite impunité et le silence complice de l'Europe.

Pour que cesse le blocus illégal et inhumain contre la population palestinienne de la bande de Gaza nous demandons à la France et l'Union Européenne d'œuvrer avec force et sincérité, bien au-delà des déclarations habituelles, en exerçant de véritables pressions sur l'État d'Israël, notamment par la suspension de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël.

1917...1947...1967...2007...



100 ans de dépossession... 50 ans d'occupation...10 ans de blocus...

Selon la Banque mondiale,

le PIB de Gaza a perdu 50% de sa valeur à cause du blocus israélien, et le chômage concerne 45% de la population active.

22 morts depuis avril 2017

Eau non potable

La nappe phréatique alimentant ce territoire palestinien est polluée à plus de 95%.

L'eau du robinet est salée, impropre à la consommation aux yeux de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Un système privé de production d'eau s'est développé, mais la majorité de cette eau ne devrait pas non plus être bue.

A Gaza, les malades ne peuvent pas se soigner

En 2016, toutes maladies confondues, 22.000 Gazaouis devaient être soignés en dehors de Gaza. Or « seuls 60% d'entre eux ont obtenu un permis ».

En janvier 2017, plus de 53% des 3.000 patients ayant fait une demande ont essuyé un refus ou n'ont pas eu de réponse, précise l'OMS.

Pénurie de contraception

La raréfaction des moyens de contraception fait craindre une crise majeure sur ce territoire de 365 km² où vivent deux millions de personnes.

Depuis le partage de 1947, le « nettoyage » de 1948 et l'occupation /colonisation de 1967, Gaza est habitée par 80% de réfugié-e-s.

Blocus, violation de la convention de Genève...

Il équivaut à une punition collective, en violation des articles 33 et 55 de la quatrième convention de Genève qui réglementent la conduite d'une puissance occupante vis-à-vis des populations civiles.

Drones

Dès leur plus jeune âge, les Palestiniens distinguent le bruit des drones et le distinguent des chasseurs de combat F-16 ou des hélicoptères de combat Apache. L'impact sur les civils gazaouis est redoutable : cette présence constante des drones renforce le sentiment d'occupation, constituant une atteinte à la dignité et alimentant la souffrance humaine. Les Israéliens assurent une permanence des moyens d'observation et constituent des escadrons de drones qui se relaient 24h sur 24.